

CAS (Certificate of Advanced Studies) en fiscalité des PME



Une formation pratique et de qualité pour les PME et leurs conseillers

Une opportunité de valider et d'acquérir de nouvelles connaissances

Un programme et un titre communs de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel et de la Haute école de gestion Arc

Objectifs généraux et domaine d'études

Le CAS en fiscalité des PME est un programme offert par la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel et par la Haute école de gestion Arc. Le but de cette formation postgrade certifiante (Certificate of advanced studies) est de fournir aux participant-e-s une expertise en fiscalité des petites et moyennes entreprises. Elle vise à compléter et structurer des connaissances déjà existantes et à les affiner. Elle mène à un titre reconnu (CAS) et établi communément par les deux institutions.

Public cible

Toute personne impliquée dans le conseil aux PME et désireuse d'approfondir les thématiques fiscales auxquelles les PME et leurs dirigeant-e-s sont habituellement ou potentiellement confronté-e-s.

Avocat-e-s, juristes, notaires, expert-e-s fiduciaires, comptables confirmé-e-s en fiduciaire, conseillers et conseillères en assurance, banquiers, banquières, employé-e-s d'administrations publiques, etc.

Conditions d'admission

Bachelor ou équivalent d'une Haute école
ou

Titre ou expérience pratique jugée équivalente (admission sur dossier)

Contenu

Le CAS est composé de deux modules et consiste en journées thématiques qui portent sur les domaines importants pour les PME.

Sont en particulier couverts : la fiscalité des sociétés de personnes et de capitaux, la TVA, les entreprises intercantionales et internationales, l'impôt anticipé, l'impôt à la source, l'acquisition ainsi que la détention et la vente d'immeubles, l'imposition du salaire et du dividende, les restructurations, etc.

Vous trouverez plus de détails sur le programme et son contenu sous forme de mots clefs en pages 4 et 5.

Méthode d'enseignement

Chaque cours est enseigné par un-e spécialiste différent-e, issu-e de la pratique, de l'administration et/ou du monde académique.

L'enseignement est axé autour de cas pratiques et d'exercices permettant de cerner ainsi que d'illustrer les dispositions légales et la théorie.

Responsables scientifiques

Prof. Dr. Thierry Obrist, Université de Neuchâtel, avocat.

Prof. Benjamin Chapuis, Haute école de gestion Arc, expert-comptable diplômé.



Programme (sous réserve de modification)

MODULE 1 – 7,5 jours – 5 ECTS

| | | | | |
|------------|------|---|---------------------------------|---|
| 13.09.2023 | 1j | Introduction générale au droit fiscal suisse | Thierry Obrist | Répartition des compétences, principes applicables, harmonisation des impôts, différents types d'impôts, d'assujettissement et de contribuables, aspects de procédure, aperçu de différentes réformes fiscales en cours. |
| 14.09 | 1j | Du droit comptable au droit fiscal | Benjamin Chapuis | Principes comptables, règles et planification fiscales (principe de déterminance, mais existence de règles fiscales correctrices) : amortissements, provisions, corrections de valeur, prévoyance, prestations appréciables en argent, emploi, actions propres. |
| 17.10 | 1j | La PME et l'impôt sur le bénéfice | Cédric Stucker | Principes, assujettissement, sous-capitalisation, réduction pour participation, emploi, stratégies fiscales, la fin des statuts fiscaux cantonaux, exonérations, assainissements, liquidation. |
| 18.10 | 1j | La fiscalité des indépendants | Yves-Alain Cavin | Notion de l'activité indépendante, fortune privée et commerciale, réalisation fiscale, prévoyance, liquidation / rachats fictifs, différé d'imposition, restructuration des indépendants. |
| 07.11 | 1j | La fiscalité des propriétaires de PME | Vincent Hegetschweiler | Dividende vs. salaire, valeur fiscale – valeur de rendement, prestations appréciables en argent, règlement de frais, remboursement d'apport. |
| 08.11 | 1j | Le quotidien TVA d'une PME | Patrick Conrady | Assujettissement, objet de l'impôt, localisation de la prestation, DIP et CorrDIP, base de calcul et taux, opérations transfrontalières, impôt sur les acquisitions, contrôle TVA, optimisation TVA. |
| 06.12 | 0,5j | La PME et ses propriétaires face à l'impôt anticipé et aux droits de timbre – 1^{ère} partie | Alain Biedermann | Prélèvement et remboursement de l'IA, communication et validation des apports de capital (création / remboursement) procédure de déclaration, intérêts sur c/c et prêt à l'actionnaire, formulaires clé. |
| 06.12 | 0,5j | La PME intercantonale | Daniel de Vries Reilingh | |
| 07.12 | 0,5j | | | Assujettissement intercantonal (administration effective et siège formel, établissement stable), répartition intercantonale, traitement des immeubles détenus par les entreprises. |
| 10.01.2024 | 0,5j | Examen écrit (5 crédits ECTS) – Module 1 | | |

MODULE 2 – 8,5 jours – 5 ECTS

| | | | | |
|------------|------|---|---|--|
| 07.02.2024 | 1j | Quand la PME achète, détient ou vend des immeubles | Bastien Verrey | Impôt sur les gains immobiliers, droit de mutation, détermination du gain, différés d'imposition, transferts économiques, société immobilière. |
| 08.02 | 1j | Quand la PME est confrontée à certaines questions internationales | Jessica Salom | Conventions de double imposition, Etat de résidence et Etat de la source, règles d'attribution du droit d'imposition, quelques questions de prix de transfert. |
| 06.03 | 0,5j | Quand la PME passe la douane | | Taxes douanières et accords de libre-échange, flux des marchandises. |
| 06.03 | 0,5j | La PME et ses propriétaires face à l'impôt anticipé et aux droits de timbre – 2^e partie | Alain Biedermann | Prélèvement et remboursement de l'IA, communication et validation des apports de capital (création / remboursement) procédure de déclaration, intérêts sur c/c et prêt à l'actionnaire, formulaires clé. |
| 07.03 | 0,5j | La PME et l'impôt à la source | Efrem Costalunga / Silvia Ponzetta | Imposition à la source des salariés, des administrateurs et des sportifs ; traitement des frontaliers ; obligations de l'employeur. |
| 17.04 | 0,5j | Quand la PME a des problèmes fiscaux | Gael Schaffter | Survol du droit pénal fiscal pour les impôts directs, droit de timbre et impôt anticipé. |
| 17.04 | 0,5j | Quand la PME a des problèmes fiscaux | Gael Schaffter | Droit pénal de la TVA |
| 18.04 | 1j | Quand la PME se restructure | François Burgat | Transmission d'entreprise (succession, donation, vente/cession) – LPI, transposition ; restructuration d'entreprises (fusion, scission, transfert de patrimoine) ; liquidation. |
| 02.05 | 1j | Séminaire annuel public « Fiscalité des PME » | Divers | Thèmes 2024. |
| 15.05 | 1j | Quand la PME devient un groupe international | Aliasghar Kanani | Structuration, financement, choix du lieu de la holding. |
| 06.06 | 1j | Workshop récapitulatif | Thierry Obrist & Martina Danz | Cas pratiques et examen de sujets sélectionnés par les étudiant-e-s. |
| 12.06 | 0,5j | Examen écrit (5 crédits ECTS) – Module 2 | | |
| 21.08 | 0,5j | Examens écrits de rattrapage – Modules 1 + 2 | | |

Intervenants (sous réserve de modification)

| Nom | Prénom | Fonction | Entité |
|-------------------|------------|---|--|
| Biedermann | Alain | Remplaçant du chef de division, Division Perception DAT (Comptable avec brevet fédéral) | Administration fédérale des contributions AFC, Berne |
| Burgat | François | Directeur (Licence en droit, expert fiscal diplômé) | PWC Neuchâtel |
| Cavin | Yves-Alain | Taxateur (titulaire d'un Master en économie), Diplôme d'expert fiscal CSI | Service des contributions, La Chaux-de-Fonds |
| Chapuis | Benjamin | Professeur HES, expert-comptable diplômé | Haute école de gestion Arc Neuchâtel |
| Conrady | Patrick | Associé d'un cabinet de conseil en fiscalité (expert fiscal diplômé, Master en droit) | TVA Solutions Sàrl, Lausanne / Genève |
| Costalunga | Efrem | Manager en fiduciaire internationale (Master en Business and Law) | KPMG SA, Neuchâtel et Lausanne |
| Danz | Martina | Assistante à la chaire de droit fiscal de l'Université de Neuchâtel (Master en droit) | Université de Neuchâtel |
| de Vries Reilingh | Daniel | Professeur associé d'une étude d'avocats (Dr en droit, avocat, LL.M., expert fiscal diplômé) | Université de Fribourg et KGG & Associés, Neuchâtel |
| Hegetschweiler | Vincent | Associé d'une fiduciaire et chargé de cours en fiscalité Bachelor/EMBA, HEG Arc Neuchâtel (expert-comptable et expert fiscal diplômé) | HE-ARC Neuchâtel Vigilis SA, La Chaux-de-Fonds |
| Kanani | Aliasghar | Associé d'une étude d'avocats (avocat, LL.M. in International Taxation, MAS in Business Law) | LEAX Avocats, Genève |
| Obrist | Thierry | Professeur et associé d'une étude d'avocats (Dr. en droit, avocat, LL.M) | Université de Neuchâtel et LEAX Avocats, Neuchâtel |
| Ponzetta | Silvia | Manager en fiduciaire internationale (Brevet de Spécialiste en Finance et Comptabilité) | KPMG SA, Genève et Lausanne |
| Salom | Jessica | Collaboratrice d'une étude d'avocats (Dr. en Droit, avocate, LL.M.) | Oberson Abels, Genève et Lausanne |
| Schaffter | Gaël | Chef suppléant du Service pénal TVA (Avocat, MAS LCE, CAS en magistrature pénale) | Administration fédérale des contributions AFC, Berne |
| Stucker | Cédric | Associé d'un cabinet de conseil en fiscalité (expert fiscal diplômé, titulaire du brevet de notaire) | Fiscaplan SA, Yverdon-les-Bains |
| Verrey | Bastien | Associé d'une étude de notaires et chargé de cours à l'Unil (Dr. en droit, notaire) | Etude Verrey & Terrier, Pully |

Organisation

Le programme est composé de 15 jours de cours de septembre à juin et d'un séminaire public.

Les cours ont lieu deux jours de suite par mois.

Deux sessions d'examens écrits ont lieu en janvier et en juin; une éventuelle session de rattrapage a lieu en août.

Lieu

Les cours sont donnés dans le bâtiment de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, Avenue du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel, en face de la sortie du funiculaire (2 minutes depuis la gare de Neuchâtel).

Inscription et coût de la formation

L'inscription se fait en ligne uniquement via le lien suivant : www.ig.he-arc.ch/casfiscapme/

Les frais d'inscription se montent à CHF 6'400, les frais d'examen globaux se montent à CHF 500, en sus.

Information

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter

Mme Sandrine Schaeren Romano
Haute école de gestion Arc
Secrétaire
Espace de l'Europe 21
CH-2000 Neuchâtel
+41 32 930 20 38
cas.fiscapme@he-arc.ch

www.he-arc.ch/gestion/cas-fiscapme ou www.unine.ch/fiscaPME